

Ecole maternelle Pauline Kergomard DORANS	<u>Conseil d'école 1</u>	Vendredi 16 octobre 18h à 20h
---	--------------------------	----------------------------------

Etaient présents :

Syndicat Intercommunal (SIEMPK) / Mairies	Parents d'élèves	Equipe pédagogique	Périscolaire
M. NICOD, Président du Syndicat Intercommunal (SIEMPK) ; Adjoint Mairie Sevenans Mme BAUDIN, Vice-présidente du Syndicat Intercommunal (SIEMPK) ; adjointe Mairie Bermont M. SCHNOEBELEN, Maire de Dorans Mme FRIEZ, Maire de Botans	<u>Titulaires :</u> Mme GOMES Mme CARGNINO Mme ROPELÉ <u>Suppléante :</u> Mme FAIVRE	<u>Enseignantes :</u> Mme MANGEAT PS Mme BOILLOD (directrice) MS Mme GASNE-HOULMANN GS <u>ATSEM :</u> Mme GABLE Mme TOURNOUX	Mme MOURCELY, directrice Périscolaire

Etaient excusés : Mme Morallet, Maire de Sevenans; M. GROSJEAN, Maire de Bermont ; Mme POUPON, Décharge de direction ; Mme MANUELLE, Remplaçante rattachée à l'école; Mme FRUHAUF, Présidente de l'Association P'tits coups 2 mains.

N°	Ordre du jour
	<i>Tour de table</i> <i>Désignation d'une secrétaire de séance : Mme CARGNINO</i>
1a	<p>➤ <u>Approbation du procès-verbal du conseil d'école du 26 juin 2020</u></p> <p>Mme Grandi, inspectrice de l'Education Nationale n'a émis aucune remarque particulière sur le compte-rendu qui lui a été transmis.</p> <p>Le procès-verbal est validé par le conseil d'école.</p>
1b	<p>➤ <u>Résultat des élections des représentants de parents, 09 octobre 2020 (par correspondance)</u></p> <p>Le bureau de vote était tenu par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - deux enseignantes: Mme Gasne-Houlmann et Mme Mangeat - deux parents candidats: Mme Cargnino et Mme Ropelé - la présidente: Mme Boillod <p>Taux de participation : 82,47% - 80 votants sur 97 inscrits - ⇒ 3 sièges pourvus</p> <p>Ont été élues titulaires : Mme Gomes, Mme Cargnino et Mme Ropelé Ont été élues suppléantes: Mme Arslan, Mme Saucet et Mme Faivre</p>
1c	<p>➤ <u>Présentation du conseil d'école</u></p> <p>Les membres (représentants de la communauté éducative) se réunissent 3 fois par année scolaire et abordent les principales questions de vie scolaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Lecture et vote du règlement intérieur du conseil d'école</u> <p>L'ancien règlement stipulait qu'il revenait au secrétaire de séance de se charger de la rédaction du compte-rendu de la réunion. Les membres du conseil approuvent et valident qu'il soit désormais inscrit au règlement intérieur du conseil d'école la phrase suivante:</p> <p>« Le président rédige le compte-rendu et le soumet à l'approbation du secrétaire qui le contresigne ».</p>

1d

➤ **Lecture et vote des Règlements**

- **Règlement Intérieur de l'école**

Pas de changement particulier cette année hormis le point concernant le stationnement, à la demande de M. le Maire de Dorans.

⇒ « **SÉCURITÉ:**

Merci d'utiliser les emplacements matérialisés par un marquage au sol (les trois places situées juste en face du périscolaire étant réservées aux animatrices).

Il est interdit de stationner:

- devant le portail de l'école (couloir réservé au ramassage scolaire).
- sur le parking de la Mairie. L'étroit chemin d'accès n'est pas conçu pour une circulation importante de véhicules, dangereuse pour les piétons.

Seules les enseignantes et les personnes se rendant à la Mairie ou à la MAM sont autorisées par la Municipalité de Dorans à utiliser les parkings de ces structures. »

Le règlement de l'école maternelle ainsi modifié est approuvé.

- **Règlement du transport scolaire**

Aucune modification à noter. Depuis septembre 2019, il y a une ligne directe en provenance (et à destination) de Sevenans. Une seconde ligne prend en charge les enfants de Bermont et Botans pour une répartition équilibrée des effectifs.

Le règlement du transport scolaire est approuvé.

1e

➤ **Chartes**

- **Charte de la laïcité** (affichée à l'école et envoyée par mail avec le PV de ce conseil)

La Charte de la laïcité à l'École a été élaborée à l'intention de l'ensemble des membres de la communauté éducative. Elle explicite les sens et enjeux du principe de laïcité à l'École.

- **Charte Parents-Enseignants** (affichée à l'école et envoyée par mail avec le PV de ce conseil)

Le texte développe l'idée de coéducation basée sur le respect, la communication, pour une confiance réciproque.

2

➤ **Effectifs de l'année en cours :**

Le jour de la rentrée, nous avons reçu la visite de M. Krantz, DASEN, et de Mme Grandi, Inspectrice de notre circonscription, accompagnés de plusieurs élus des communes du RPI.

Cette année, 54 enfants issus des communes de Botans, Dorans, Bermont et Sevenans (+dérogations) sont inscrits.

PS Mme Mangeat	MS Mme Boillod	GS Mme Gasne-Houlmann	TOTAL
19	17	18	54

ANNEE SCOLAIRE 2020 / 2021

	GS (nés en 2015)	MS (nés en 2016)	PS (nés en 2017)	TOTAL
DORANS	6	11	10	27
BOTANS	1	2	2	5
BERMONT	3	0	1	4
SEVENANS	5	1	3	09
DEROGATIONS	3	3	3	9
	18	17	19	54

PREVISIONS EFFECTIFS 2021-2022

	GS (nés en 2016)	MS (nés en 2017)	PS (nés en 2018)	TOTAL
DORANS	11	10 ou 9	7 ou 8	29 ou 27
BOTANS	2	2	1	5
BERMONT	0	1	2	3
SEVENANS	1	3	4	8
DEROGATIONS	3	3	?	6
	17	19 ou 18	15 ou 14	51 ou 49

Ces chiffres sont une estimation et évolueront certainement au cours des mois à venir.

3

➤ **Sécurité****1. Vigipirate**

Plan Vigipirate toujours actif (niveau 2 sur 3) :

- Ne pas s'attarder devant les portes d'accès
- Portail fermé à clé (visiophone)
- Être tous responsables

Les ATSEM ferment le portail à leur arrivée avec les enfants prenant le bus. Il est donc demandé aux parents d'arriver à l'école **avant** le bus (maximum 8h30 et 13h30).

2. Incendie

2 ou 3 évacuations incendie par an (dont 1 au cours du 1^{er} mois après la rentrée).

1^{er} exercice le 14/09 en 1min30 ([évacuer et rejoindre le point de rassemblement dans la cour de récréation] à 10h. Les enfants étaient prévenus.

3. PPMS

Deux exercices PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) chaque année.

- ⇒ Fiche d'information sur la conduite à tenir en cas d'activation d'un PPMS (pièce jointe)
- ⇒ Adresse twitter de l'académie : @acbesancon (à consulter en cas de situation de crise)

- **Un exercice « Risques majeurs »** (nuage toxique par exemple)

Chaque classe se confine dans sa propre salle. Deux malles PPMS sont présentes dans l'école et contiennent le nécessaire permettant un confinement long (eau, sucre, radio...).

- **Un exercice « attentat-intrusion ».**

Un exercice académique sera organisé avant les vacances de Noël (précisions à venir). Il s'agit d'une situation adaptée à l'âge des enfants (ne pas utiliser les mots attentat ou intrusion, apprendre à se taire, jeu du roi du silence, apprendre à se cacher, chercher des cachettes dans la classe...).

Signature du PPMS par les membres du Conseil.

4. Protocole sanitaire

- Le brassage des enfants est évité au maximum.
- Lavage de mains fréquent.
- Les parents entrent le moins possible dans l'établissement.
- Gel hydroalcoolique à portée des adultes dans toutes les pièces.
- Aération systématique.
- Nettoyage des sols et grandes surfaces au moins une fois par jour.

Remerciements au SIEMPK pour les divers produits de désinfection, le papier essuie-mains, ... qui nous sont fournis avec une forte anticipation.

4

➤ Vie scolaire

4a

➤ **Projet d'école :**

- **Préparer les enfants au « vivre ensemble »**

- Règles de vie communes avec un système de tutorat (dans la classe, dans la cour...).
- Spectacles auxquels les enfants assistent tous ensemble (« L'arbre Roux »), projets communs.
- Décloisonnement : de 14h à 14h45, pendant le temps de repos des Petits, des ateliers sont organisés (élèves de Moyenne et Grande section) et pour lesquels nous privilégions une préparation mutualisée. Les enfants sont alors répartis dans les 3 classes, ce qui permet de travailler en petits groupes. Une rotation est prévue afin que les groupes travaillent avec tous les adultes de l'école.

- **Réaliser des progressions en Motricité**

Aspect pédagogique. Il s'agit de mener une réflexion commune pour nos préparations.

▪ **Equiper les enfants d'un bagage culturel**

- Langues vivantes tant au niveau de la pluralité des langues que de l'apprentissage d'une langue.
- Cahier culturel dans chaque classe.
- Spectacles / Expositions / Visites (nous favoriserons cette année le « local », privilégiant les sorties permettant de se trouver -en partie au moins- à l'extérieur-)
- Projet lié à l'art et l'environnement=> réalisation d'une fresque sur les murs du préau avec présentation/spectacle aux parents. *Ce projet est mis en attente pour le moment, en raison de la situation sanitaire.*

➤ **Rythmes scolaires**

L'organisation actuelle du temps scolaire a été arrêtée à la rentrée 2017 pour 3 ans. Il est donc question aujourd'hui de la mettre à jour.

La réactualisation des rythmes scolaires tels qu'ils sont en vigueur actuellement est votée à l'unanimité.

➤ **Quelques dates**

- Photos de classe réalisées le 15 octobre. Cette année, des calendriers seront également proposés.
- Spectacle des 3 Chardons : « L'arbre roux » le jeudi 05 novembre matin
- Fête de Noël : Vendredi 18/12 (livre remis à chaque enfant par le Père-Noël grâce au budget alloué par le SIEMPK). Le goûter sera servi, classe après classe, par les enseignantes et ATSEM.
- Patinoire : Les « Grands » bénéficieront de séances de patinoire du vendredi 06/11 au vendredi 11/12 (sur la glace de 14h00 à 14h45) Tous nos remerciements au SIEMPK pour le financement du transport pour les séances de patinoire
- Carnaval : Samedi 06/03 (à voir en fonction de l'évolution de la situation liée au Coronavirus)
- Chasse aux œufs : Vendredi 02/04
- Réflexion en cours pour une sortie au Musée agricole de Botans et à la ferme bovine de Dorans
- Fête d'école : incertaine à ce jour

4b

➤ **APC : Activités Pédagogiques Complémentaires**

Proposées de 16h30 à 17h15 à tous les enfants de MS et GS, ce sont des activités en tout petits groupes, s'inscrivant dans le domaine du langage oral. Suite au confinement, les consignes ont quelque peu évolué et nous y incluons aussi des jeux de numération, de reconnaissance des lettres...

Et comme les années précédentes, nous scindons le volume horaire dédié à ces APC en deux afin de réserver également suffisamment de temps à des séances d'aide personnalisée pour les enfants qui en auraient besoin, à un moment donné.

4c

➤ **Droit à l'image**

Les directives concernant le droit à l'image imposent de solliciter systématiquement, et pour chaque série de photos, l'autorisation des parents. Il leur est par contre demandé de ne pas diffuser les photos et enregistrements auxquels ils auront eu accès par l'intermédiaire de l'école.

Chaque classe a accès à un espace spécifique sur le Cloud académique, hébergé sur le site du rectorat. Le lien permettant d'y accéder sera communiqué aux familles.

4d	<p>➤ Parents-relais</p> <p>Parents volontaires présents aux arrêts de bus qui permettent la communication entre l'école, les ATSEMS -accompagnatrices- et les familles en cas d'imprévus relatifs au bus (retard par ex).</p> <p>➤ Association de parents d'élèves</p> <p>Association très active jusqu'au confinement. Nous n'avons pas d'informations quant aux projets éventuels pour cette année.</p>
5	<p>➤ <u>Coopérative scolaire</u> - Intervention de Mme Mangeat-</p> <p>Le compte-rendu financier a été présenté et vérifié à l'école maternelle. Pour l'année scolaire 2019/2020 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Total des charges : 2140,33€ - Total des produits : 3165€ (incluant un don de 400€ de l'association P'tits coups 2 mains, la recette du marché de Noël, les cotisations COOP...) <p>→ Soit un actif de 1024,67€ Au 31 juillet 2020, le solde s'élevait à 2262,98€</p>
6	<p>➤ <u>Accueil périscolaire</u> - Intervention de Mme Mourcely-</p> <p>Horaires : 7h30-8h30 / 11h30-13h30 / 16h30-18h30 Possibilité d'un accueil sans repas de 11h30 à 12h15.</p> <p>70 à 75 enfants (dont 20 enfants de maternelle en moyenne) déjeunent chaque jour à la cantine.</p> <p>Rappel: Les parents peuvent prévenir l'enseignante de leur enfant de l'inscription ou désinscription occasionnelle de votre enfant au périscolaire mais les démarches sont à effectuer auprès de la directrice du périscolaire.</p>
7a	<p><u>Syndicat Intercommunal Ecole Maternelle Pauline Kergomard / Mairies</u></p> <p>➤ <u>Travaux Effectués</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Remplacement détecteur de fumée - Installation nouveaux distributeurs de savon, classe des PS - Remplacement néons, classe des MS - Changement multiprise, bureau de direction - Réfection joint issue de secours, classe des GS - ... <p>Chauffage remis en route fin septembre</p> <p>➤ <u>Proposition de travaux à envisager</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Peinture portail cour de récréation - Installation des sapins de Noël - Petit caisson pour mouchoirs dans la cour de récréation - Réflexion à mener sur les ordinateurs donnés à l'école il y a quelques années

➤ Questions diverses

Aucune question n'a été recueillie par les Représentantes de parents d'élèves.
Les membres du Conseil n'ont pas de question particulière.

Rappel : Le bus est toujours prioritaire sur le chemin menant à l'école, en montée comme en descente.

Dates des futurs conseils d'école : Vendredi 05 février 2021 et Vendredi 25 juin 2021

La séance est levée à 19h30.

La secrétaire de séance :

Mme CARGNINO

La Présidente du Conseil d'école :

Mme BOILLOD